

AIDE AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DES OFFICES DE TOURISME

GRILLES DE NOTATION APPLICABLES ET SUBVENTIONS PROPOSEES POUR 2015

1) Détermination du taux de fonction touristique pour 2015 (TFT) :

Il s'agit du rapport du nombre de lits touristiques marchands sur la population totale du périmètre de compétence de l'office de tourisme.

Les données utilisées sont issues de l'Observatoire Régional du Tourisme en Alsace (ORTA) pour le nombre de lits touristiques (données de décembre 2014) et de l'INSEE (recensement INSEE population municipale 2012).

La moyenne obtenue, pour le calcul de l'aide attribuée en 2015, est de 18,83 %.

Taux de fonction touristique	Note
inférieur à 7	0
de 7 à 12 %	1
de 13 % à 18 %	2
de 18 % à 36 %	3
supérieur à 36 %	4

2) Utilisation de la donnée budget annuel prévisionnel 2015 de l'Office (budget) :

Cette donnée est communiquée par les offices de tourisme. La donnée prise en compte est celle de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée et correspond au budget prévisionnel 2015. Le budget annuel est affecté d'un coefficient 2.

Afin de lisser la moyenne, la valeur la plus basse est retirée. La moyenne du budget annuel, pour le calcul de l'aide attribuée en 2015, est de 367 560 €, arrondie à 370 000 €.

Budget annuel de l'OT	Note
inférieur à 92 500 €	0
de 92 500 € à 185 000 €	1
de 185 001 € à 370 000 €	2
de 370 001 € à 550 000 €	3
supérieur à 550 000 €	4

3) Organisation de l'office de tourisme :

Afin d'encourager le regroupement d'offices, la fusion de deux offices de tourisme (ou plus) donne lieu à une majoration de la note du nouvel office fusionné de 1 point. De même, les offices de tourisme de pôle qui dépassent l'échelle intercommunale et se situent au niveau d'un bassin touristique homogène ont leur note majorée de 1 point.

Les offices urbains, pour leur part, bénéficient d'une subvention spécifique.

4) Notes finales et montants de subventions pour l'année 2015 :

Le calcul de la note obéit à la formule :

$$\text{Note finale} = \text{note TFT} + (\text{note budget} \times 2)$$

Les montants de subventions, pour 2015, dépendent de la note obtenue.

Note finale	Montant de la subvention
inférieure à 1	2 400 €
de 1 à 3	3 200 €
de 4 à 6	5 100 €
supérieur à 6	8 000 €
Office de tourisme urbain	11 300 €

5) Subventions proposées pour 2015 :

OFFICES DE TOURISME	TFT	Budget OT	Note	Proposition subvention 2015
EGUISHEIM ET ENVIRONS (association)	57,69	183 510	6	5 100 €
VALLEE DE MUNSTER (association)	43,67	427 000	10	8 000 €
VALLEE DE KAYSERSBERG (association)	37,91	665 450	12	8 000 €
VALLEE DE SAINT AMARIN (association)	29,11	132 210	5	5 100 €
PAYS DE ROUFFACH (association)	13,81	98 069	4	5 100 €
TURCKHEIM ET ENVIRONS (association)	7,22	93 008	3	3 200 €
SUNDGAU - SUD ALSACE (association) Office de tourisme de pôle (+ 1 pt)	3,86	292 220	5	5 100 €
PAYS DE SAINT LOUIS (association)	2,47	320 000	4	5 100 €
SI PAYS DE SIERENTZ (association)	1,12	7 235	0	2 400 €
THANN – CERNAY (EPIC) Offices fusionnés en 2014 (+ 1 pt)	8,32	406 940	8	8 000 €
PAYS DE RIBEAUVILLE ET RIQUEWIHR (EPIC)	35,71	778 800	11	8 000 €
VAL D'ARGENT (EPIC) hors Tellure	19,62	279 600	7	8 000 €
PAYS DE BRISACH (EPIC)	6,08	415 075	6	5 100 €
GUEBWILLER ET PAYS DU FLORIVAL (EPIC)	5,33	873 460	8	8 000 €
MASEVAUX ET VALLEE DE LA DOLLER (office intercommunal)	10,47	180 500	3	3 200 €
<i>Moyennes (retrait de la valeur « budget » la plus basse)</i>	<i>18,83</i>	<i>367 560</i>	<i>6</i>	
MULHOUSE Office de tourisme urbain				11 300 €
COLMAR Office de tourisme urbain				11 300 €
Total proposition aides au fonctionnement pour 2015				110 000 €

Service de l'économie, du tourisme et de la montagne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 OCTOBRE 2015

**ORGANISMES DE TOURISME A VOCATION GENERALE
AIDE AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DES OFFICES DE TOURISME**

PROGRAMME 2015

**OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE
SOUS STATUT ASSOCIATIF**

N° Opération	Maitre d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00155	OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE COLMAR Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR : 951 451 € VILLE DE COLMAR : 22 601 €	11 300 €
OTV00144	OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG : 449 590 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000 €	8 000 €
OTV00154	OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE MUNSTER Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 297 000 €	8 000 €
OTV00153	OFFICE DE TOURISME DE TURCKHEIM ET ENVIRONS Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR : 39 800 €	3 200 €
OTV00143	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE ROUFFACH Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES CHATEAUX : 64 543 €	5 100 €
OTV00149	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAINT LOUIS Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES : 104 000 €	5 100 €

OTV00157	OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE MULHOUSE Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 724 000 € COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE/RHIN-SUD : 10 000 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 16 000 €	11 300 €
OTV00158	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DU SUNDGAU Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU : 11 000 €	5 100 €
OTV00151	OFFICE DU TOURISME DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 105 950 €	5 100 €
OTV00147	OFFICE DU TOURISME EGUISHHEIM ET ENVIRONS Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX : 109 130 €	5 100 €
OTV00156	SYNDICAT D'INITIATIVE DU PAYS DE SIERENTZ Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ : 2 667 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 1 738 €	2 400 €
	TOTAL ASSOCIATIONS	69 700 €

OFFICES DE TOURISME SOUS STATUT EPIC
(Etablissement public à caractère industriel et commercial)

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00159	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE RIBEAUVILLE ET RIQUEWIHR Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE : 430 000€	8 000 €
OTV00148	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE BRISACH Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 237 000 € OTTMARSHEIM : 1 600 €	5 100 €
OTV00150	OFFICE DE TOURISME DE GUEBWILLER ET DES PAYS DU FLORIVAL Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 355 000 €	8 000 €
OTV00145	OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT : 259 000 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 5 300 €	8 000 €
OTV00146	OFFICE DE TOURISME DE THANN - CERNAY Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY: 381 975 €	8 000 €
	TOTAL EPIC	37 100€

OFFICES DE TOURISME SOUS STATUT COLLECTIVITE

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00152	OFFICE DU TOURISME DE MASEVAUX ET DE LA VALLEE DE LA DOLLER COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH Subvention de fonctionnement 2015 Cofinancement : AUCUN	3 200 €

TOTAL GENERAL	110 000 €
----------------------	------------------